

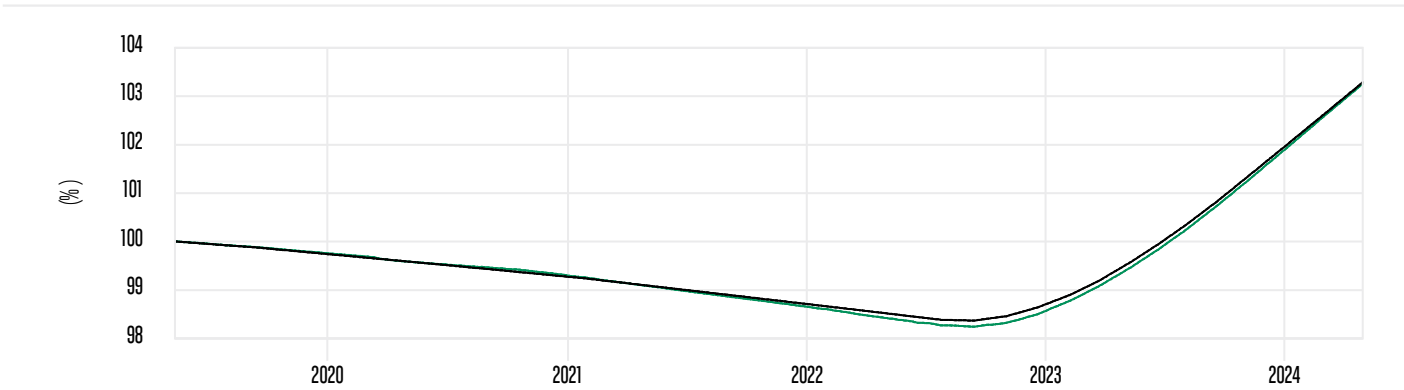
DASHBOARD AU 29.04.2024

| Catégorie ESMA          | Indice de référence officiel                      | Nb de positions dans le portefeuille | Actif du compartiment (EUR mn.) |
|-------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| Monétaire Standard VNAV | Cash Index Euro Short Term Rate (EUR) RI 360 Days | -                                    | 598                             |

| Niveau de risque et de rendement                                                                | Performance YTD (1)                  | Perf. annualisée sur 3 ans (2)       |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--|
| <div><div>1</div><div>2</div><div>3</div><div>4</div><div>5</div><div>6</div><div>7</div></div> | 1,38 %<br>Indice de référence 1,34 % | 1,36 %<br>Indice de référence 1,37 % |  |

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).  
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances calendaires au 29.04.2024 (en %)

|                     | 2023 | 2022  | 2021  | 2020  | 2019  | 2018  | 2017  | 2016  | 2015  | 2014 |
|---------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| FONDS               | 3,35 | -0,11 | -0,65 | -0,46 | -0,37 | -0,40 | -0,40 | -0,10 | 0,00  | 0,30 |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | 3,28 | -0,03 | -0,57 | -0,47 | -0,40 | -0,40 | -0,40 | -0,30 | -0,10 | 0,10 |

Performances mensuelles annualisées au 29.04.2024 (en %)

|                     | 04.2024 | 03.2024 | 02.2024 | 01.2024 | 12.2023 | 11.2023 | 10.2023 | 09.2023 | 08.2023 | 07.2023 | 06.2023 | 05.2023 |
|---------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| FONDS               | 3,99    | 3,94    | 4,07    | 4,05    | 4,01    | 4,02    | 3,98    | 3,78    | 3,75    | 3,45    | 3,26    | 3,09    |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | 3,91    | 3,91    | 3,91    | 3,91    | 3,91    | 3,91    | 3,91    | 3,73    | 3,64    | 3,41    | 3,22    | 3,06    |

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).  
Un Fonds Monétaire (ci-après un "FM") n'est pas un produit garanti. Un investissement dans un FM diffère d'un placement dans des dépôts en ce qu'il comporte le risque de fluctuation du principal investi dans un FM. Le FM n'a recours à aucun prestataire externe pour garantir la liquidité des FM ou la stabilisation de la VL par action. Toute perte du principal est assumée par les actionnaires.  
Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.  
Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS (MASTER): % DU PORTEFEUILLE

Principales positions

|                   |       |
|-------------------|-------|
| BNPP MOIS ISR X C | 92,26 |
|-------------------|-------|

Nous attirons votre attention sur le fait que nous pouvons investir plus de 5 % des actifs du fonds dans des administrations, institutions ou organismes qui émettent ou garantissent séparément ou conjointement des instruments du marché monétaire

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 29.04.2024  
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.  
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.  
BNP PARIBAS PHILEIS est nourricier du fonds BNP PARIBAS MOIS ISR

par Type d'Instruments

|                  |        |
|------------------|--------|
| Fonds monétaires | 92,26  |
| Liquidités       | 7,74   |
| Total            | 100,00 |

## RISQUE

## Niveau de risque et de rendement



## Analyse de risque

## Fonds

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| Volatilité (sur 3 ans, mensuelle) | 0,59 |
| WAM (jours) (29.04.2024)          | 7    |
| WAL (jours) (29.04.2024)          | 123  |

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse.

L'investissement, à travers son fonds maître, dans des instruments de type monétaire et obligations à court terme avec une volatilité très basse justifie la catégorie de risque.

**Attention au risque de change.** Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit :** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## DÉTAILS

## Commissions

|                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| Frais d'entrée max.             | 1,25% |
| Frais courants réels (31.12.23) | 0,17% |
| Commission de gestion max.      | 0,10% |

## Chiffres clés

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| VL                              | 11,83       |
| 12M VL max. (29.04.24)          | 11,83       |
| 12M VL min. (01.05.23)          | 11,39       |
| Actif du compartiment (EUR mn.) | 598,06      |
| Première VL                     | 10,00       |
| Périodicité de calcul de la VL  | Journalière |

## Codes

|                |              |
|----------------|--------------|
| Code ISIN      | QS0002105TR5 |
| Code Bloomberg | MPMSREC FP   |

## Caractéristiques

|                     |                                                            |
|---------------------|------------------------------------------------------------|
| Forme juridique     | Compartiment de FCPE BNP PARIBAS PHILEIS de droit français |
| Indice de référence | Cash Index Euro Short Term Rate (EUR) RI 360 Days          |
| Domiciliation       | France                                                     |
| Gérant(s)           | Eric DOISTEAU                                              |
| Société de gestion  | BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe                        |
| Gérant délégué      | BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited                    |
| Dépositaire         | BNP PARIBAS                                                |
| Devise de base      | EUR                                                        |
| Catégorie AMF       | 1                                                          |
| Article SFDR        | 8                                                          |



## GLOSSAIRE

### Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

### VLC (valeur liquidative constante) lié à la dette publique

Un fonds monétaire VLC lié à la dette publique est un type de fonds défini dans le Règlement de l'Union Européenne sur les fonds monétaires, qui fait partie de la catégorie des fonds monétaires à court terme. La souscription et le remboursement des parts du fonds sont effectués à un prix constant, arrondi au point de pourcentage le plus proche.

### VLV (valeur liquidative à faible volatilité)

Un fonds monétaire VLV lié à la dette publique est un type de fonds défini dans le Règlement de l'Union Européenne sur les fonds monétaires, qui fait partie de la catégorie des fonds monétaires à court terme. La souscription et le remboursement des parts du fonds sont effectués à un prix constant, à condition que la valeur liquidative du fonds ne s'écarte pas de plus de 0,2% de la valeur nominale.

### VLV (valeur liquidative variable)

Les fonds VLV sont des fonds monétaires dont les investisseurs peuvent acheter ou se faire rembourser les parts à un prix découlant d'une valeur liquidative variable, calculée avec une précision de 4 décimales. Ils peuvent faire partie de la catégorie des fonds monétaires à court terme ou des fonds monétaires standards.

### Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

### WAL (durée de vie moyenne pondérée)

La DVMP (durée de vie moyenne pondérée) d'un fonds monétaire est calculée de la même façon que la maturité moyenne pondérée (MMP), mais est fondée exclusivement sur les périodes restant à courir jusqu'à : (a) la date programmée de remboursement des titres détenus au portefeuille du fonds ou (b) leur date de remboursement à la demande du fonds, indépendamment de la date programmée de révision de leur taux d'intérêt.

### WAM (échéance moyenne pondérée)

Dans le cas des fonds monétaires, la maturité moyenne pondérée (MMP) est la moyenne des périodes restant à courir jusqu'à : (a) la date programmée de remboursement des titres détenus au portefeuille du fonds, (b) leur date de remboursement à la demande du fonds, ou (c) la date programmée de révision de leur taux d'intérêt en fonction des taux en vigueur sur le marché. Les titres à taux variable remboursables sur demande sont traités comme si leur date d'échéance était la plus rapprochée de ces deux dates si leur maturité programmée est inférieure ou égale à 397 jours, et la plus éloignée si leur maturité programmée est supérieure à 397 jours. La moyenne est pondérée par le pourcentage du coût amorti du portefeuille investi au cours de chaque période.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

## DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet [www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com). Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

**BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com)**

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias sous le n° 07 022 735 - [www.bnpparibas.com](http://www.bnpparibas.com)  
11-12-002 Studio E&RE - Décembre 2019

